

Circulaire n°09/08

25 mars 2008

Rentrée 2008 : le grand élagage

Voici la situation de la rentrée 2008, telle qu'elle nous a été présentée au CTPA Comité Technique Paritaire Académique) du 17 mars.

Le Recteur, en bon élève, applique le socle commun avec zèle : il divise, multiplie, additionne et soustrait pour supprimer des postes dans tous les secteurs qui sont de sa compétence.

Notons néanmoins une petite éclaircie dans le tableau qui va suivre : il y a **13 créations de postes d'infirmières** (7 dans le 67 et 6 dans le 68) faisant suite tout de même, il faut le rappeler, à la lutte de ses dernières.

- Les **agences comptables** vont passer de 45 à 20 dans les 3 prochaines années avec une redéfinition de leur compétence et une formation des personnels.
- Les **CIO** n'auront droit plus qu'à deux secrétaires en tout et pour tout.
- Les **services des pensions** du Rectorat, de l'IA 67 ET 68 seront regroupés au Rectorat, permettant une économie de 2.5 postes
- **10 emplois administratifs** disparaissent de nos établissements. Il faut les rendre au ministère malgré la création d'un nouveau collègue à Heiligenstein.
- **Pour les enseignants : moins 186 postes**, - 57 dans les collèges du 67, - 45 dans les collèges du 68, - 31 dans les lycées et - **53 dans les LP**. Rappelons ici que c'est au final **230 postes qui vont disparaître**, avec l'augmentation importante des heures supplémentaires.
- Dans **l'enseignement professionnel**, on assiste à **28 mesures de carte scolaire** (15 réelles, 13 en reconversion). Les spécialités les plus touchées sont le Textile, la Productique et les Maths/Sciences.

Multiplication des postes à profil

Du nouveau cette année pour les **postes spécifiques** : plus de 70 postes dans le secondaire se rajoutent à ceux qui existent déjà ; la moitié des postes correspondent à un réel besoin avec des compétences particulières (20% en bilingues, 10% en FLE (formation langue étrangère) et 20% en P.R.I) ; par contre, pour les 50% restants, les compétences font dans la couleur locale, tendance folklore (animateur équipe de sciences, ouverture culturelle, suivi d'élève en difficulté, lutte contre les sorties sans qualifications, coordination des actions, prise en charge individuelle d'élève etc.).

Naturellement la multiplicité de ces postes spécifiques ne va pas dans le sens d'une meilleure fluidité du mouvement intra et signifie surtout la main mise sur le mouvement par les inspecteurs et les chefs d'établissements.

Le grand credo : faire des économies

Dans la lignée des économies budgétaires, notons la fusion programmée du LP Xavier-Nessel à Haguenau avec le LEGT Heinrich (un poste de proviseur de supprimé) et le non remplacement du proviseur du LP Charles Frey, lequel serait rattaché au LEGT René-Cassin.

Sommaire

P. 1 Rentrée 2008

P. 2 : Défendons les retraites et le pouvoir d'achat le 29 mars !

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DES RETRAITES ET L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PENSIONS

De mars à mai s'ouvre une nouvelle phase de discussions avec le gouvernement sur l'avenir de notre système de retraite. Il veut confirmer les orientations tracées en 2003 : allongement à 41 ans de la durée de cotisation et baisse du niveau des pensions. Il veut mettre en cause le dispositif de départ anticipé longues carrières. Il prépare un nouveau projet de loi pour le mois de juin.

De son côté, le Medef fait monter les enchères en proposant de reculer le droit à retraite à 62 ou 63 ans et de réduire la contribution des entreprises au financement des retraites

Les organisations **CGT – FSU – Solidaires et CFTC** estiment que la meilleure façon d'aborder de telles échéances est d'exprimer dès à présent les revendications de tous, actifs et retraités.

Les revendications des organisations syndicales sont les suivantes :

- ✚Garantir le niveau des retraites ;
- ✚Assurer le droit à la retraite à partir de 60 ans ;
- ✚Reconnaître la pénibilité au travail par un départ anticipé ;
- ✚Assurer le financement des retraites ;
- ✚Le gouvernement doit revoir l'axe et l'équilibre de ses décisions : reconnaître la valeur du travail passe par l'augmentation du Smic et des salaires ;
- ✚Augmentation des pensions de retraite.

Les organisations signataires appellent tous les salariés du département du service public comme du secteur privé, retraités et privés d'emplois, à participer à la manifestation du

Samedi 29 mars 2008 à 14 heures Place de la Bourse

Ce que veut la FSU

La FSU exige :

75% du dernier traitement à 60 ans avec 37,5 annuités

Cela passe par

- ✚ l'abrogation des décrets Balladur et loi Fillon ;
- ✚ l'abandon des décotes ;
- ✚ le rétablissement des bonifications pour enfants dans la fonction publique et des mesures pour les parents ayant élevé seuls leurs enfants ;
- ✚ la revalorisation des pensions ;
- ✚ le rétablissement de la CPA.

Cela passe par de nouveaux droits

- ✚ la prise en compte des périodes de temps partiels, de chômage et de précarité par un financement solidaire ;
- ✚ la prise en compte des années d'études ;
- ✚ la prise en compte de la pénibilité.

La FSU refuse :

- ✚ un système de retraite à deux vitesses : le développement de l'épargne retraite pour ceux qui le peuvent et l'assistance minimale pour les autres.

✚ De nouvelles dégradations avec un nouvel allongement de la durée de cotisation. Ces revendications n'ont rien d'utopique. Le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'autres choix que celui de l'appauvrissement des retraités.

La FSU défend d'autres choix : ceux de la solidarité entre les générations et les professions. Ils nécessitent un meilleur partage des richesses, en consacrant aux retraites une part des gains de productivité acquis par le travail des salariés.

BESOINS DE FINANCEMENT ?

Pour revenir sur les mesures désastreuses de 1993 et 2003, il faut consacrer 4 à 5 points de PIB d'ici 2050, soit une augmentation des cotisations de 0,375 point par an.

C'est économiquement tout à fait possible : il faut en faire le choix politique.

Le paquet fiscal de l'été 2007 représente à lui seul 1 point de PIB.

En 2050, le pays aura doublé son PIB.